Une Asclépiadacée à caoutchouc, de Mossamédès,

par M. Henri Lecomte.

Nous avons reçu, il y a deux ans, sous la désignation de faux Vitanga, de M. Charpillon, secrétaire de la Société de Mossamédès, des tubercules ressemblant à ceux de *Raphionacme*, mais ne renfermant que des traces de caoutchouc; malheureusement, ces tubercules ne produisirent que des feuilles et n'arrivèrent pas à fleurir.

L'an dernier, au milieu de l'année 1908, M. Charpillon nous communiquait de nouveaux tubercules de la même provenance, mais contenant manifestement du caoutchouc. Ils avaient été récoltés comme les premiers sur les plateaux de Mossamédès, à environ 1,100 mètres d'altitude; ils y sont connus sous le nom de Vitanga.

Ces tubercules, qui mesurent environ 7 à 8 centimètres de long sur 4 à 5 centimètres de diamètre, se rapprochent beaucoup plus de la forme ellipsoïdale ou de la forme sphérique que ceux de *Raphionacme utilis* Brown et Stapf, décrits et figurés par Stapf. Ils possèdent une section jaunâtre marbrée de blanc.

Mis en culture dans les serres, ceux de ces tubercules qui portaient une pousse supérieure, ont vu cette pousse se continuer latéralement par une branche tortueuse mesurant 10 à 15 centimètres et portant plusieurs groupes de feuilles opposées avec une inflorescence latérale en forme de cyme assez lâche.

Les feuilles possèdent un pétiole court ne mesurant guère que 5 à 6 millimètres, avec un limbe large, atteignant 4 centim. 5 à 5 centimètres de long sur 3 à 4 centim. 5 de large; la nervure principale et les nervures secondaires pennées sont très nettement saillantes à la face inférieure et présentent une coloration pourpre très marquée.

Ces feuilles se montrent nettement différentes de celles qui ont été représentées par Geraldes[1] sous le nom de feuilles de Ecanda. D'autre part, elles ne sont pas non plus arrondies à la partie inférieure comme chez le *Raphionacme utilis* Brown et Stapf[2] décrit dans le Bulletin de Kew.

Les fleurs, au lieu d'être groupées en une cyme très contractée et de forme générale hémisphérique, comme chez le *Raphionacme utilis* forment au contraire une cyme assez lâche légèrement dépassée par les feuilles et dont les fleurs constituantes possèdent chacune un pédicelle de 7 à 8 millimètres, avec des bractées linéaires de 3 ou 4 millimètres de long.

[1] Carlos Eugenio de Mello Geraldes, *Estudo sobre os latex borrachiferos*, etc., Lisbõa, 1906.

[2] *Royal Bot. Gard. Kew. Bull. of misc. Inf.*, n° 5, 1908.

Chaque fleur présente une partie inférieure légèrement renflée et contenant un ovaire à deux loges, qui est par conséquent infère. Le calice comprend cinq lobes lancéolés, pubérulents à la face externe et mesurant environ 3 millimètres de longueur. En alternance avec les lobes du calice, sont les lobes de la corolle, pubérulents, comme ceux du calice, à leur face externe.

La couronne comprend cinq pièces complexes soudées à la corolle dans leur partie inférieure et libres dans leur partie supérieure. Chacune de ces pièces commence, au bas du tube de la corolle, par un cordon saillant qui monte le long de la corolle en s'aplatissant et en s'élargissant, de telle façon qu'à la gorge, les pièces de la couronne se trouvent en contact latéralement; à partir de la gorge, chacune de ces pièces se détache de la corolle et de plus se divise en trois parties, une médiane, en forme d'écaille bifide et souvent même trifide au sommet, atteignant le milieu de la hauteur des lobes de la corolle; les deux latérales, linéaires, allongées, de même longueur que les lobes de la corolle, se soudant parfois deux à deux d'une pièce à l'autre et se trouvant placées au dos des étamines. Ces pièces de la couronne sont nettement rejetées vers le dedans et la couronne se montre ainsi en apparence double.

Les étamines, alternes avec les pétales, prennent réellement naissance au bas du tube formé par la corolle; mais leurs filets restent étroitement accolés à cette dernière jusqu'à une certaine distance de la gorge, au-dessous du point où deux lobes voisins de la couronne viennent se rapprocher. Chacune d'elles possède un filet assez court (la partie fixée à la corolle étant plus longue) et une anthère ovale, dont le sommet apiculé vient se mettre en contact avec les appendices semblables des autres anthères, pour former une sorte de capuchon conique couronnant le stigmate.

L'ovaire biloculaire se trouve situé plus bas que le tube de la corolle; il se continue par un style assez gros que termine un stigmate renflé en forme de pyramide à 6 pans.

Les anthères sont appliquées par leur face interne contre les pans de la pyramide; chacune des arêtes est, en réalité, occupée par une dépression linéaire dont les cellules produisent une sécrétion abondante; celle-ci se solidifie incomplètement et constitue un organe en forme de cuiller, un peu renflé à ses deux extrémités, de telle façon que la partie supérieure affecte la forme d'une lame élargie ovale et concave et la partie inférieure celle d'un sac creusé assez profondément et venant se loger au-dessous de la saillie formée par le stigmate. Ces pièces, situées respectivement entre deux anthères voisines, sont destinées à engluer les masses polliniques provenant des deux loges contiguës et appartenant par conséquent à deux anthères différentes. Elles sont donc manifestement destinées à retenir les masses polliniques sur le stigmate et à assurer l'autopollinisation.

Cette plante diffère de *Raphionacme utilis* Brown et Stapf par un assez grand nombre de caractères :

1° Par les tubercules moins piriformes:

2° Par les feuilles nettement atténuées à la partie inférieure et non pas arrondies;

3° Par l'inflorescence plus lâche:

4° Par les fleurs plus petites;

5° Par les lobes moyens et externes des pièces de la couronne souvent pourvus de trois lobes au lieu de deux ;

6° Par les anthères qui sont nettement apiculées et se rapprochent par ce caractère de celles de *R. lanceolata* Schinz.

Un certain nombre des différences indiquées ci-dessus étant de l'ordre de celles qui peuvent être observées sur des plantes obtenues de cultures faites dans des conditions différentes, nous croyons devoir, pour le moment, rattacher la plante de Mossamédès à l'espèce *R. utilis* Brown et Stapf, au titre de variété, jusqu'au jour du moins où nous aurons pu confirmer nos observations sur des matériaux recueillis dans le pays d'origine et non pas seulement dans les serres.

Mais, toutefois, il nous a paru intéressant de signaler cette plante dans le pays de Mossamédès et de compléter en outre les descriptions en ce qui concerne la couronne portée par la corolle et l'appareil collecteur de pollen dont le stigmate est pourvu.

Sur l'herbier de M. Maurice de Rothschild (Collections faites en 1904 dans l'Éthiopie méridionale),

par le R. P. Sacleux, correspondant du Muséum.

IV. Liste des plantes apétales et gymnospermes.

104. Boerrhaavia dichotoma Hochst. — Confluent de l'Aouache et de l'Akaki, 1,676 mètres, août.

213. Achyranthes aspera L. — Goro, 1,910 mètres, août.

245, 246. Digera arvensis Forsk. — Laga Harba, 1,137 mètres, septembre.

319. Ærua Javanica Juss. — Kottonki Dagaga, 1,119 mètres, septembre.

301. Ærua tomentosa Forsk. — Endessa, brousse désertique, 1,021 mètres, septembre.